

**COMPTE -RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020**

Le Conseil se réunit sur convocation du 19 Mai 2020 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (18 présents).

La séance est ouverte.

**ELECTION DU MAIRE**

Sous la présidence de Mr Bernard GELLOZ, doyen de l'assemblée, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection du Maire au scrutin uninominal secret.

Le conseil a désigné Mme Cécile PEIGNELIN secrétaire du bureau ; M. Daniel BURNAT et Mme Sarah GELLOZ assesseurs.

Monsieur Bernard GELLOZ est le seul candidat.

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 16

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus
GELLOZ Bernard	16

Mr Bernard GELLOZ a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le Maire, pour une meilleure répartition des tâches propose de fixer le nombre des Adjointes à 5.

*Après délibération, le conseil municipal adopte la proposition par 16 voix pour, 1 opposition et 1 abstention.*

**ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de Mr Bernard GELLOZ, élu Maire, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection des 5 Adjointes au scrutin de liste.

2 listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire ont été déposées :

- Liste conduite par GRELLIER Jean-Marc :  
GRELLIER Jean-Marc  
CAROLI Nadine  
PAPIN Christophe  
PEIGNELIN Cécile  
VOYEZ Dominique
  
- Liste conduite par BURNAT Daniel :  
BURNAT Daniel  
LACOSTE Sylvaine

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Nom et prénom des têtes de listes	Nombre de suffrages obtenus
GRELLIER Jean-Marc	16
BURNAT Daniel	2

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. GRELLIER Jean-Marc.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

M. GRELLIER Jean-Marc a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint.

Mme CAROLI Nadine a été proclamée 2<sup>ème</sup> Adjoint.

M. PAPIN Christophe a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint.

Mme PEIGNELIN Cécile a été proclamée 4<sup>ème</sup> Adjoint.

M. VOYEZ Dominique a été proclamé 5<sup>ème</sup> adjoint.

### **NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

L'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permet au Maire de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs membres du conseil municipal.

Le Conseil municipal décide de nommer un conseiller municipal délégué à l'urbanisme rattaché au 1<sup>er</sup> adjoint.

Le poste de conseiller municipal délégué est confié à Mme CHAVANNE Claire.

*Adopté à l'unanimité*

Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal la Charte de l'élu local définie à l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **DELEGATIONS AU MAIRE**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget. Cette délégation est valable pour les marchés sans mise en concurrence et ceux à procédure adaptée.

2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

4° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

6° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

*Adopté à l'unanimité*

**Fait à Saint-Offenge,  
le 27 Mai 2020**

**Bernard GELLOZ,  
Maire.**

